

Répartition des sites Seveso au 31/12/12

Samedi 8 juin :

Mobilisation Nationale des associations riveraines des sites Seveso.



Et à DONGES ? Voir pages 1 et 2 .

**Une journée
revendicative et festive.**

**Les activités proposées se
dérouleront pour partie sur
l'esplanade devant la Mairie.**

**Vous y êtes toutes et tous conviés.
Il est important que nous soyons
nombreux. Informez vos voisins et
amis.**

**Rendez-vous à 11h 30, place A. MORVAN
Pour rappeler les exigences des riverains.**

*La prise de parole du Président sera suivi d'un
pot de l'amitié.*

*Nous comptons sur la présence
de chacun(e) d'entre-vous.*

NOUS AVIONS RAISON.....

Dans le N° 37 Infos ADZRP, nous mettons en garde sur d'éventuels démarchages visant à inciter les riverains à se porter volontaires pour engager les travaux de renforcement du bâti pour se protéger des risques générés par l'industriel.

Nous rappelions quelques principes :

L'industriel est le générateur des risques. Pas question d'accepter un transfert de responsabilité de l'industriel sur les habitants.

Le PPRT n'est pas approuvé, il a été prorogé jusqu'au mois de janvier 2014.

Le règlement du PPRT qui doit définir les mesures imposées sur chacune des zones de danger n'a pas été arrêté.

AUCUNE DECISION NE PEUT ÊTRE ARRÊTÉE, NI IMPOSÉE AUX RIVERAINS.

NOUS N'AVONS DONC RIEN À SIGNER QUEL QUE SOIT NOTRE INTERLOCUTEUR

NOUS NE PRENONS AUCUN ENGAGEMENT QUANT À L'AVENIR.

NOUS RESTONS VIGILANTS, SOLIDAIRES ET REACTIFS

NOUS AVIONS RAISON :

Lors de la dernière réunion du « dialogue riverains » à laquelle participent notamment les industriels, des représentants municipaux, le Maire de la Commune confirmait que le PPRT de Donges pourrait faire l'objet d'une expérimentation, annonce faite dans un courrier du Ministre de l'écologie adressé au Préfet de Loire Atlantique.

Pour que cette expérimentation puisse porter rapidement ses fruits selon la Ministre, « il est utile que le contexte local relatif à la réalisation et au financement des travaux soit globalement favorable à une intervention des opérateurs logements : contributions respectives au financement des différentes parties actées sur le principe, **acceptation du principe des travaux et des modalités de financement par la majorité des riverains avec lesquels les opérateurs logements prendront contact** »

Manœuvre grossière qui vise principalement à tromper le riverain,. On décide à sa place, on agit à sa place, on réfléchit à sa place. Il aura juste à être reconnaissant et s'engager à entamer les travaux.

Il est vraisemblable que la Mairie de Donges ait déjà donné une réponse puisque le texte de la ministre réclamait un accord de principe pour le 25 mars et un retour de renseignements pour la fin avril. Dommage que la Mairie continue à dépenser son énergie pour la défense des riverains en se focalisant uniquement sur le financement de travaux ;

**Plus que jamais,
les consignes définies précédemment sont d'actualité.**



PERMANENCES :

Elles se tiennent tous les jeudis de 9h 30 à 11 h 30 dans les locaux de la Maison des Associations. Elles sont ouvertes à toutes celles et tous qui souhaitent obtenir des renseignements.

PETITIONS :

La campagne de signatures continue. Signez et faites signer le texte. Vous souhaitez obtenir des exemplaires à utiliser demandez-les à un(e) militant(e) de l'ADZRP. L'ensemble des textes sera remis au sous Préfet le vendredi 14 juin.

DES QUESTIONS....DES REPONSES !

Pourquoi l'Etat, la DREAL, des collectivités territoriales focalisent leurs interventions sur le financement des travaux :



Faisant fi des exigences des habitants, ils ménagent les intérêts des industriels alors qu'ils sont les générateurs de risques. Ils veulent se donner bonne conscience tout en sachant que la sécurité des riverains n'est pas assurée. Une explosion ne vise pas exclusivement les fenêtres... Ils veulent transférer leur responsabilité sur celle des habitants. Par des mesures inefficaces, ils gaspillent les deniers publics: Lorsqu'une loi fixe de nouvelles normes écologiques, elle s'applique et l'entreprise l'applique sans être financée par l'extérieur. Pourquoi devrait-il en être autrement en matière de sécurité ?

Nos habitations ...dévalorisées ... Oui, c'est une évidence.



Les agences immobilières nous l'ont confirmé : les maisons à Donges sont dépréciées de part leur situation en zone Seveso (moins 20 %) Elles le seront encore plus si le PPRT est signé. Certains rétorquent que si des familles viennent s'installer à Donges, c'est parce que le terrain est moins cher. Doivent-ils supporter pour autant les nuisances imposées par l'industriel ?



NOS DEMANDES DE RENCONTRES :

- Avec le député **Christophe PRIOU**, Député de Loire Atlantique, Membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.
- Avec le Président de la **CARENE** : Extrait du courrier.

L'Association Dongeosie des Zones à Risques et du PPRT est porteuse des exigences formulées par les habitants concernés par le Plan de Prévention des Risques Technologiques voulu par la loi 2003-699 du 30 juillet 2003 (loi Bachelot).

Ils n'ont de cesse de rappeler que leur exigence première est la réduction des risques à la source et l'abandon de la notion de « travaux économiquement acceptables » pour l'industriel. Ils considèrent que les travaux de renforcement du bâti qui leur seraient imposés seraient inefficaces au regard des sources de dangers existantes, explosion notamment. ...

Les habitants entendent que la CARENE serait prête à s'engager financièrement à hauteur d'un million et demi d'euros pour diagnostiquer quelques habitations.

Plus que jamais, comme de nombreuses autres associations de défense de riverains impactés par un PPRT en France, ils contestent avec force la loi Bachelot. Cette loi est injuste tant socialement qu'économiquement car elle est inégalitaire, dangereuse, stupide, inapplicable et coûteuse.

Pour ces raisons, elles en demandent la révision et dans l'attente de l'écriture d'un nouveau texte la mise en place d'un moratoire.